

Objectif de gestion

Le FCP a pour objectif de rechercher la performance à long terme sans référence à un indice à travers une exposition orientée au minimum à 60% sur le marché des actions françaises. L'action du gérant vise à réaliser son objectif en sélectionnant des titres dans un univers restreint grâce à un filtre extra-financier fondé sur des critères quantitatifs de Gouvernance, de Responsabilité sociale et sociétale, et de respect de l'environnement.

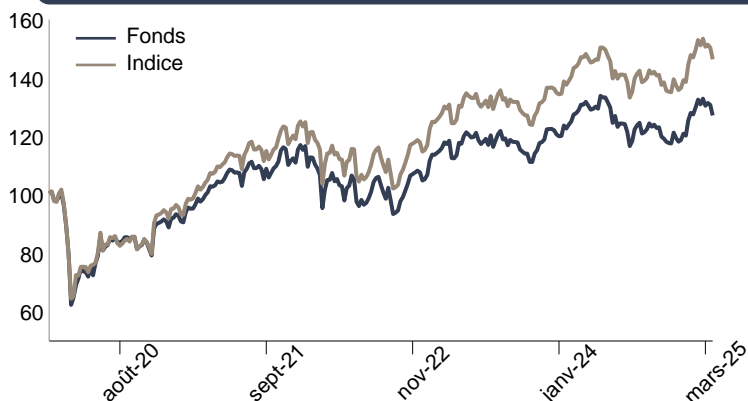
Profil de risque



Chiffres clés au 31/03/2025

Valeur liquidative	180.93 €	Nombre de positions	35
Actif net du fonds	159.72 M€	Taux d'investissement	99.32%

Evolution de la performance



Jusqu'au 01/07/2024, les performances du Fonds indiquées correspondent à celles du FCP « UFF ACTIONS FRANCE A FR0012900991 » (le Fonds absorbé). Ce dernier a été absorbé par le Fonds « UFF ACTIONS FRANCE (part A) » le 01/07/2024. L'indice de référence est l'indice Bloomberg France 40 Net Return Index EUR depuis le 02/10/2023. Avant, l'indice était le CAC 40 (dividendes réinvestis) depuis le 01/01/2021. Avant cette date, l'indice était le CAC All-Tradable® (dividendes réinvestis). Myria AM gère le fonds depuis le 01/09/2020.

Performances du fonds et de l'indice de référence

	Fonds	Indice	Ecart
1 mois	-3.35%	-3.56%	0.21%
YTD	6.10%	6.18%	-0.07%
3 mois	6.10%	6.18%	-0.07%
6 mois	2.17%	2.65%	-0.48%
1 an	-3.53%	-1.23%	-2.30%
3 ans	19.52%	26.64%	-7.12%
5 ans	80.98%	100.61%	-19.64%

Indicateurs de risque sur 1 an

Volatilité du fonds	13.01%	Ratio de Sharpe	-0.54
Volatilité de l'indice	12.68%	Ratio d'information	-0.98
Tracking Error	2.35%	Beta	1.01

Principaux mouvements

Achats/Renforcements	Ventes/Allègements
Safran Sa	Kering
Airbus Se	Bnp Paribas
	Hermes International
	Pernod Ricard Sa
	Spie Sa

10 principales positions

Valeur	Poids	Secteur d'activité
Schneider Electric S	7.17%	Industrie
Sanofi	7.10%	Santé
Totalenergies Se	6.16%	Energie
Air Liquide Sa	5.88%	Matériaux
Airbus Se	5.72%	Industrie
Safran Sa	5.41%	Industrie
Axa Sa	4.93%	Finance
Bnp Paribas	4.81%	Finance
Hermes International	4.59%	Consommation discrétionnaire
L'Oreal	4.46%	Consommation de base
Total	56.25%	

Principales contributions

Contributions à la hausse		Contributions à la baisse	
Bnp Paribas	0.28%	Lvmh Moet Hennessy	-0.77%
Totalenergies Se	0.27%	Schneider Electric S	-0.76%
Axa Sa	0.24%	Christian Dior Se	-0.72%
Thales Sa	0.23%	Hermes International	-0.61%
Vinci Sa	0.19%	Essilorluxottica	-0.35%
Total	1.20%	Total	-3.20%

Caractéristiques du fonds

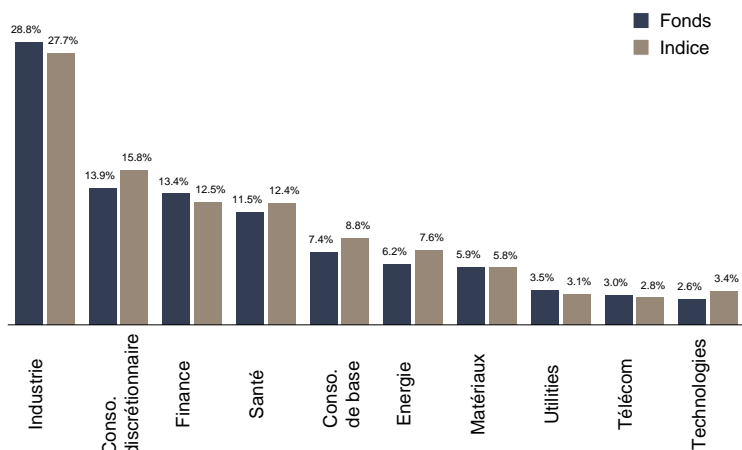
Code ISIN :	FR001400PEP7	Fréquence de valorisation :	Quotidienne
Société de gestion :	Myria AM	Durée de placement recommandée :	5 ans
Date de création :	01/07/2024	Droit d'entrée (max) :	0.00%
Eligibilité PEA :	Non	Frais de gestion direct :	3.00%
Centralisation :	14:30	Frais de gestion indirect (max) :	Non significatif
Classification SFDR	Article 8		
Commission de surperformance :			15% TTC de la performance nette de frais supérieure à celle de l'indice de référence

Gérant financier

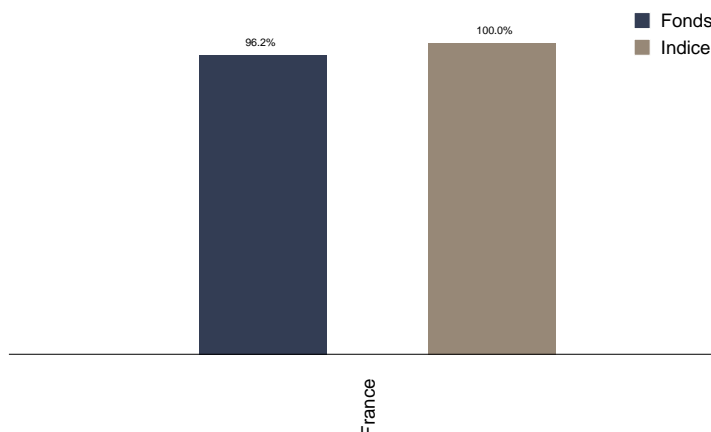


Le présent document n'a été élaboré qu'à titre d'information et a pour but d'aborder de manière simplifiée les principales caractéristiques du fonds, il ne saurait donc constituer une recommandation, un conseil en investissement, ou une offre d'achat. L'OPC est investi sur les marchés financiers. Il présente un risque de perte en capital. Les performances ne sont pas constantes dans le temps et ne préjugent pas des performances et des rendements futurs. Préalablement à toute souscription et pour plus d'information sur les risques et les frais, il convient de se reporter aux prospectus, DIC et autres informations réglementaires accessibles sur notre site www.myria-am.com ou gratuitement sur simple demande auprès de la société de gestion : Myria Asset Management, SGP agréée par l'AMF sous le N°GP-14000039, 70, avenue de l'Europe 92270 Bois-Colombes.

Répartition par secteurs de la poche actions



Répartition par pays



Historique des performances

	janv.	fév.	mars	avril	mai	juin	juil.	août	sept.	oct.	nov.	déc.	Année
2025													
Fonds	7.62%	2.01%	-3.35%										6.10%
Indice	7.82%	2.11%	-3.56%										6.18%
2024													
Fonds	1.45%	2.93%	3.39%	-1.76%	1.64%	-6.35%	-0.34%	1.33%	-0.02%	-3.86%	-1.95%	2.16%	-1.84%
Indice	1.90%	3.27%	3.32%	-1.79%	1.29%	-6.28%	1.49%	1.40%	0.28%	-3.80%	-1.68%	2.21%	1.15%
2023													
Fonds	9.10%	2.32%	0.41%	2.65%	-4.09%	4.19%	1.13%	-2.51%	-2.53%	-3.20%	5.77%	2.98%	16.49%
Indice	9.51%	2.62%	0.83%	2.88%	-4.21%	4.45%	1.38%	-2.42%	-2.40%	-3.43%	5.93%	3.04%	18.73%
2022													
Fonds	-2.62%	-5.40%	-0.32%	-1.60%	0.38%	-8.51%	8.77%	-5.12%	-5.85%	8.61%	7.28%	-3.70%	-9.54%
Indice	-2.07%	-4.86%	0.10%	-1.41%	0.12%	-8.25%	8.98%	-5.02%	-5.83%	8.75%	7.58%	-3.84%	-7.37%
2021													
Fonds	-2.16%	5.20%	5.52%	3.48%	3.09%	0.87%	1.07%	1.09%	-2.22%	4.50%	-1.94%	6.05%	26.87%
Indice	-2.64%	5.63%	6.48%	3.51%	3.71%	1.15%	1.63%	1.02%	-2.24%	4.76%	-1.53%	6.46%	31.07%
2020													
Fonds	-2.66%	-7.81%	-21.75%	6.95%	5.38%	4.78%	-0.87%	2.97%	-3.42%	-4.90%	16.83%	0.48%	-8.72%
Indice	-2.38%	-8.11%	-18.18%	4.95%	3.28%	4.89%	-2.31%	3.64%	-2.56%	-4.49%	19.96%	0.83%	-4.89%

Jusqu'au 01/07/2024, les performances du Fonds indiquées correspondent à celles du FCP « UFF ACTIONS FRANCE A FR0012900991 » (le Fonds absorbé). Ce dernier a été absorbé par le Fonds « UFF ACTIONS FRANCE (part A) » le 01/07/2024. Les performances sont calculées nettes de frais de gestion. Les performances passées ne préjugent pas des performances futures.

Commentaire de gestion

Le mois de mars 2025 a été très difficile pour les marchés financiers, qui ont tous lourdement chuté principalement du fait du comportement erratique de l'administration Trump sur des sujets aussi divers qu'interdépendants, comme les droits de douane ou la géopolitique.

Le Trump Show s'était terminé le mois dernier sur l'humiliation de Volodymyr Zelensky dans le bureau ovale, pris en étau entre le Président et le Vice-Président le sommant d'accepter un accord sur l'exploitation des matières premières en guise de paiement de l'aide militaire américaine. Patatras, un mois plus tard et après avoir tenté de faire revenir Vladimir Poutine dans le cercle des nations respectables, c'est le même Donald Trump qui affirme être très fâché contre le Président russe et le menace de droits de douane sur le pétrole s'il n'accélère pas le processus de désescalade en Ukraine.

Sur le front du commerce mondial, c'est encore et toujours les menaces de droits de douane sur les principaux partenaires des Etats-Unis avec une sorte de nouvelle fête nationale le 2 avril prochain, dénommée pompeusement « Libération Day ». Ceci correspond non seulement à l'annonce d'une salve de tarifs tous azimuts visant à rééquilibrer la balance commerciale américaine, mais également à l'annonce de « droits de douane réciproques » visant à rééquilibrer les échanges mondiaux. Mais déterminer un droit de douane par bien et par pays relève d'une tâche titanesque qui conduirait probablement les Etats-Unis à se tirer une balle dans le pied, avec un effet négatif sur la croissance et sur l'inflation. Et c'est le flou de la mise en œuvre de ces mesures coercitives pour le Commerce mondial qui explique la prudence de la Réserve fédérale américaine, qui a une nouvelle fois laissé ses principaux taux directeurs inchangés.

A contrario, en Europe, le chemin semble tout tracé. La Banque centrale européenne a de nouveau baissé son taux directeur d'un quart de point à 2.50%, tandis que l'Allemagne, dans un retournement politique historique, a annoncé un plan d'investissement dans la défense et les infrastructures de l'ordre de 1000 milliards d'euros sur 10 ans.

Dans ce contexte, sur les marchés actions, c'est une sorte de capitulation qui s'est jouée aux Etats-Unis, avec une baisse très prononcée du Nasdaq de plus de 8%, tandis que le S&P500 chutait de 5.6%. En Europe, les indices ont un peu mieux résisté, avec des baisses légèrement inférieures à 4%, compensées par un secteur de la défense en grande forme, qui progresse de 12% sur le mois et de 45% sur le trimestre.

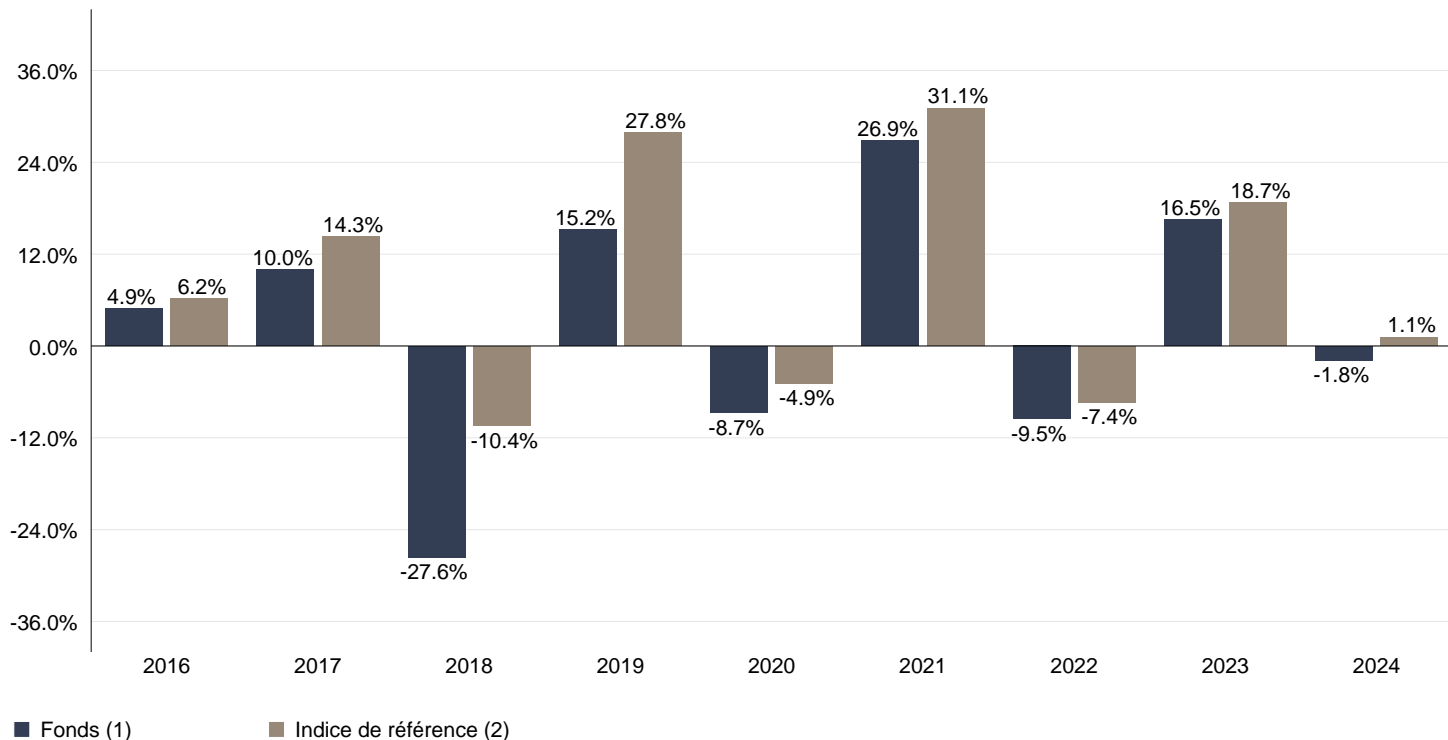
Sur le mois, pour adapter le portefeuille aux questions liées au réarmement de l'Europe nous avons sensiblement renforcé le secteur de l'aéronautique à travers Airbus et Safran. En réponse à la question des augmentations de droits de douanes, nous avons encore réduit Pernod Ricard. Enfin, nous avons totalement vendu notre position sur Kering dans le secteur du luxe, considérant que l'annonce tant attendue de la nomination d'un nouveau styliste ne viendrait soulager le marché que très temporairement. Bien nous en a pris puisque le titre a fortement chuté le jour même de l'annonce et est à des niveaux 25% plus bas depuis la sortie de la ligne ! Sur le mois le portefeuille s'est montré plus résilient que le marché.

Le présent document n'a été élaboré qu'à titre d'information et a pour but d'aborder de manière simplifiée les principales caractéristiques du fonds, il ne saurait donc constituer une recommandation, un conseil en investissement, ou une offre d'achat. L'OPC est investi sur les marchés financiers. Il présente un risque de perte en capital. Les performances ne sont pas constantes dans le temps et ne préjugent pas des performances et des rendements futurs. Préalablement à toute souscription et pour plus d'information sur les risques et les frais, il convient de se reporter aux prospectus, DIC et autres informations réglementaires accessibles sur notre site www.myria-am.com ou gratuitement sur simple demande auprès de la société de gestion : Myria Asset Management, SGP agréée par l'AMF sous le N°GP-14000039, 70, avenue de l'Europe 92270 Bois-Colombes.

Informations relatives aux performances passées

Ce diagramme affiche la performance du fonds en pourcentage de perte ou de gain par an depuis sa création le 14/09/2015 par rapport à sa valeur de référence.

Il peut vous aider à évaluer comment le fonds a été géré dans le passé et le comparer à sa valeur de référence.



(1) Jusqu'au 01/07/2024, les performances du Fonds indiquées correspondent à celles du FCP « UFF ACTIONS FRANCE A FR0012900991 » (le Fonds absorbé). Ce dernier a été absorbé par le Fonds « UFF ACTIONS FRANCE (part A) » le 01/07/2024.

(2) L'indice de référence est l'indice Bloomberg France 40 Net Return Index EUR depuis le 02/10/2023. Avant, l'indice était le CAC 40 (dividendes réinvestis) depuis le 01/01/2021. Avant cette date, l'indice était le CAC All-Tradable® (dividendes réinvestis). Myria AM gère le fonds depuis le 01/09/2020.

Date de création : 14/09/2015

Le calcul des performances présentées a été réalisé en Euro dividendes/coupons réinvestis. Il tient compte de l'ensemble des frais et commissions.

Les performances passées ne préjugent pas des performances futures. Elles ne sont pas constantes dans le temps.

Ce rapport présente une série de résultats relatifs aux caractéristiques environnementales, sociales et de gouvernance (ESG) du fonds. Ces dimensions sont analysées selon les critères suivants :

3 piliers	17 critères dont :
Environnement	Emissions de gaz à effet de serre, scope 1, 2 et 3
	Part d'énergie renouvelable
	Gestion de l'eau
	Emissions de déchets et déchets dangereux
Social	Politique de biodiversité
	Taux de rotation des employés
	Formation des collaborateurs
	Pourcentage de femmes dirigeantes
Gouvernance	Politique ESG publiques
	Gestion des risques sociaux
	Suivi quantitatif de l'écart de rémunération
	Indépendance du conseil d'administration
	Rémunération liée aux objectifs ESG
	Pourcentage de femmes au conseil d'administration

INDICATEURS

Les informations sur chaque critère sont issues des rapports annuels des sociétés. Les critères sont normalisés pour pouvoir être comparés entre eux. La note globale résulte de l'équipondération par pilier de l'ensemble de ces critères.

APPROCHE ESG : Approche Best in Class

Cette approche n'exclut aucun secteur a priori mais conserve les meilleurs acteurs de chaque secteur dans l'univers. Pour être éligible à l'investissement, une société doit figurer parmi les 80% les mieux notées de chaque secteur (11 secteurs identifiés). Dans la limite de 10% de l'actif net, des investissements non notés ou ne satisfaisant pas au critère sectoriel précédent sont possibles, sous réserve d'étude motivée du gérant et validée en comité ESG interne.

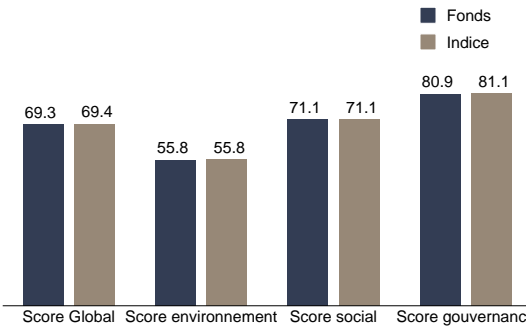
INDICE DE REFERENCE

Bloomberg France 40 Net Return Index EUR

Score ESG

	Score	Couverture
Fonds	69.3	96.81%
Indice	69.4	100.00%

Score global et critères



Top 10 émetteurs : score ESG

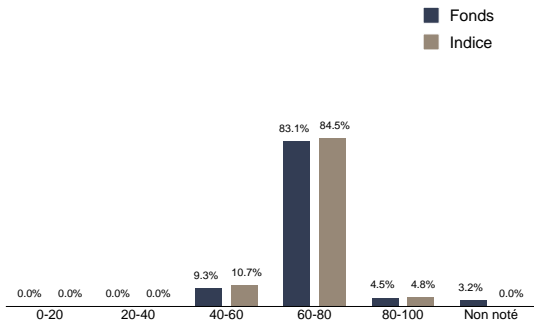
Nom	Poids	Score ESG
L'Oreal	4.49%	83
Schneider Electric S	7.22%	80
Capgemini Se	1.22%	77
Societe Generale Sa	2.26%	76
Pernod Ricard Sa	0.67%	76
Dassault Systemes Se	1.02%	76
Airbus Se	5.76%	76
Stmicroelectronics N	0.42%	75
Publicis Groupe	1.47%	75
Thales Sa	1.10%	75
Total	25.63%	

Intensité carbone

(en tonnes par million d'euros de revenus)

31/03/2025	Fonds	Indice	Relatif
Total	1188	1170	18

Répartition par score ESG



Top 10 émetteurs : intensité carbone

Nom	Poids	CO2 émis (t / CA M€)
Airbus Se	5.76%	6841
Totalenergies Se	6.21%	2493
Safran Sa	5.45%	2474
Engie	2.04%	2147
Air Liquide Sa	5.92%	2139
Renault Sa	0.74%	1647
Schneider Electric S	7.22%	1501
Legrand Sa	1.44%	1501
Veolia Environnement	1.51%	1447
Credit Agricole Sa	1.38%	1405
Total	37.67%	

Exemple de critères d'indicateurs d'impact

		Valeur	Couverture
Environnement	Pourcentage moyen d'énergie renouvelable consommée	38.83%	96.81%
Social	Pourcentage moyen de femmes cadres	25.26%	96.81%
Gouvernance	Pourcentage moyen d'indépendance du conseil d'administration	59.77%	96.81%

Couverture par un score ESG

Score ESG Global : Ce score est la somme équipondérée des critères sélectionnés. Pour les secteurs de la finance, télécommunications, technologie et immobilier, on supprime les critères d'utilisation de déchets dangereux, rejet des déchets et utilisation de l'eau qui sont non pertinents. Pour les autres secteurs, on conserve les 17 critères. La note finale est comprise entre 0 et 100.

Score Environnement : Ce score est la somme des critères équipondérés correspondants au pilier Environnement. Il est compris entre 0 et 100.

Score Social : Ce score est la somme des critères correspondants au pilier Social. Il est compris entre 0 et 100.

Score Gouvernance : Ce score est la somme des critères équipondérés correspondants au pilier Gouvernance. Il est compris entre 0 et 100.

Intensité carbone

Ce chiffre représente le total des émissions carbone engendrées par les entreprises détenues dans le portefeuille (exprimées en tonnes d'équivalent CO2), par million d'euros de chiffre d'affaires. Pour calculer les émissions carbone de l'entreprise nous utilisons les émissions du Scope 1 (émissions de gaz à effet de serre directement liées à la fabrication du produit), du Scope 2 (émissions de gaz à effet de serre indirectes liées aux consommations d'énergie nécessaires à la fabrication du produit) et du Scope 3 (autres émissions de gaz à effet de serre qui ne sont pas liées directement à la fabrication du produit, mais à d'autres étapes du cycle de vie du produit (approvisionnement, transport, utilisation, fin de vie...)). Ainsi, pour chaque million d'euros de chiffre d'affaires, les entreprises du portefeuille émettent X tonnes d'équivalent CO2.

Le présent document n'a été élaboré qu'à titre d'information et a pour but d'aborder de manière simplifiée les principales caractéristiques du fonds, il ne saurait donc constituer une recommandation, un conseil en investissement, ou une offre d'achat. L'OPC est investi sur les marchés financiers. Il présente un risque de perte en capital. Les performances ne sont pas constantes dans le temps et ne préjugent pas des performances et des rendements futurs. Préalablement à toute souscription et pour plus d'information sur les risques et les frais, il convient de se reporter aux prospectus, DIC et autres informations réglementaires accessibles sur notre site www.myria-am.com ou gratuitement sur simple demande auprès de la société de gestion : Myria Asset Management, SGP agréée par l'AMF sous le N°GP-14000039, 70, avenue de l'Europe 92270 Bois-Colombes.